

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 347 - Décembre 2021 et Janvier 2022



*De belles rencontres entre les élus et les citoyens
lors de la distribution du bulletin annuel 2022*

Page 13

Opération "Toutes Pompes Dehors"

Page 14

Course cycliste "La Vallée de la Loire"

Maire, adjoints, conseillers délégués reçoivent à la demande, sur rendez-vous

- **Daniel PAGEAU**, M. le maire de Couffé : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, Adjointe Enfance-Jeunesse-Finances : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, Adjoint Vie Associative-Communication : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, Adjointe Urbanisme-Bâtiments-DP&DD* : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, Adjoint Environnement : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, Adjointe Affaires Sociales-Solidarités : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, Adjoint Sécurité-Mobilité-Voirie-Vie économique : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, Conseiller délégué Transition Écologique et éco-responsabilité : laurent.gouret@couffe.fr

* DP&DD : Démocratie Participative et Développement Durable

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie

44521 COUFFÉ

02 40 96 50 05

mairie@couffe.fr - www.couffe.fr - IntraMuros

Lundi 9h-12h et 14h-16h

Mardi-Mercredi-Jeudi 9h-12h30

Vendredi 9h-12h et 14h-17h

Samedi 9h-12h



Suivre les actualités de la commune à tout moment



Prochaine parution Couffé Info

Parution n°348 - Février 2022

Date limite de dépôt des articles par mail :

20 Février 2022 (mairie@couffe.fr)

La commission Communication ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

Édito

Chères Coufféennes, chers Coufféens

Il y a un an, dans mon édito de janvier, je souhaitais que nous puissions vivre pleinement l'année 2021 et qu'elle nous fasse oublier 2020. Si nous avons pu reprendre un simulacre de vie normale entre les couvre-feux et diverses autres contraintes, 2021 n'aura pas été d'un grand cru. Toutefois, il nous faut nous adapter au quotidien, garder le moral et vivre pleinement les instants présents.

La dégradation de la situation sanitaire nous a obligé, à notre grand regret, et pour la seconde année consécutive, à annuler les vœux de la municipalité. Cependant, l'ensemble du Conseil Municipal a souhaité vous présenter ses vœux, et une vidéo a été créée. Vous pouvez la visionner sur l'application IntraMuros et sur le site Internet de la mairie de Couffé.

Vous avez également reçu dernièrement, le bulletin municipal 2022, distribué par les élus. Cette opération a permis de rencontrer la population coufféenne. À cet effet, la municipalité tient à remercier l'ensemble des citoyens et des citoyennes pour l'excellent accueil qui a été réservé aux élus.

En ce début d'année 2022, tout le monde a repris, plus ou moins, ses activités. Aussi, tournons-nous vers l'avenir avec de nouveaux projets familiaux, professionnels, récréatifs, associatifs et communaux.

Restons solidaires et attentionnés pour cette nouvelle année 2022, tout en se protégeant de la Covid encore bien active, pour le moment dans notre région.

Bien cordialement, **Daniel PAGEAU**, Maire de Couffé

Distribution « Bulletin municipal 2022 »



Le bulletin municipal a été distribué par les élus, afin de pouvoir rencontrer les citoyens, dans la mesure du possible. Sur certains secteurs de la commune, la distribution a dû être effectuée directement dans les boîtes aux lettres, en raison de la Covid ou de l'indisponibilité d'élus. Nous vous prions de nous excuser pour ce contre-temps.

Cette distribution a néanmoins permis de consacrer un peu de temps à certains d'entre vous et les élus tiennent à vous remercier pour le bon accueil qui leur a été réservé. Toutefois, si vous n'avez pas réceptionné votre bulletin à ce jour, nous vous invitons à le retirer en mairie.

Au fil du Conseil Municipal

Vœux de la municipalité à la population

Depuis près de deux ans, l'épidémie de la Covid-19 a mis à mal la tenue des différents événements et célébrations dans notre commune.

Compte tenu des conditions sanitaires, la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité a dû être annulée. En effet, le vendredi 17 décembre, le Premier Ministre a incité les collectivités locales à renoncer à l'organisation de certains événements. De même, s'agissant des vœux de début d'année, il en a appelé à la responsabilité de tous pour trouver d'autres modalités et éviter en tout état de cause les moments de convivialité qui y sont traditionnellement attachés.

Au vu des restrictions et mesures de prudence demandées par les autorités, le maire, Daniel PAGEAU, a pris la décision d'annuler les vœux 2022 afin de ne pas favoriser la propagation du coronavirus dans notre commune. La municipalité présente donc ses vœux dans une vidéo, comme le précise le maire dans son édito.

L'ensemble des élus espère pouvoir vous retrouver au cours de l'année à l'occasion d'un moment convivial.

Départ d'une Conseillère Municipale

Raïssa BOISSINOT, élue sur la liste de Daniel PAGEAU en mars 2020, a siégé au Conseil Municipal jusqu'au 02 décembre 2021. Raïssa a démissionné de ses fonctions, expliquant dans son courrier adressé à Monsieur le maire, que ses problèmes de santé l'empêchent de continuer à assumer pleinement ses fonctions et qu'elle préfère céder sa place à quelqu'un de disponible pour œuvrer au service de la commune.



Raïssa BOISSINOT siégeait dans plusieurs commissions. Elle avait en charge les associations culturelles et sportives ainsi que les décorations de Noël.

Lors de l'ouverture du Conseil Municipal du 15 décembre 2021, Daniel PAGEAU a remercié Raïssa BOISSINOT pour son implication dans ses fonctions, son engagement dans la vie municipale ainsi que pour l'ensemble du travail accompli.



Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code Électoral, Céline VIGNOLET, a intégré le Conseil Municipal à la date du 03 décembre 2021.

La municipalité et les agents municipaux souhaitent une belle continuation à Raïssa BOISSINOT et la bienvenue à Céline VIGNOLET.

Séance du 15 décembre 2021

PRÉSENTS :

Fabrice BLANDIN, Joseph BRÛLÉ, Cécile COTTINEAU, Frédéric DELANOUE, Audrey FABERT, Sylvie FEILLARD, Émilie GUYONNET, Daniel JOUNEAU, Eugénie MBILEMBI BOMODO, Daniel PAGEAU, Jérémy RAMBAUD, Thierry RICHARD, Éric SOULARD, Yves TERRIEN, Leïla THOMINIAUX, Roseline VALEAU, Céline VIGNOLET.

ABSENTS - EXCUSÉS :

Noémie AURILLON, Julie FAYOLLE, Sylvie LE MOAL, Charles CHEVALIER (pouvoir à Daniel PAGEAU), Laurent GOURET (pouvoir à Yves TERRIEN), Suzanne LELAURE (pouvoir à Roseline VALEAU).

Conseils Municipaux à venir

- Jeudi 10 février 2022
- Jeudi 10 mars 2022

Vœux municipaux en vidéo



Carnet état-civil

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- 16 janvier
Livio LE CAM
- 26 janvier
Ambre DOINEAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- 1er janvier
Jean Pierre DUPÉ
- 14 janvier
Nadine CAHIER née DAUDIN
- 4 février
Marie Thérèse MALÉCOT née GUÉRIN

30 minutes citoyennes

Le 15 décembre 2021, le Conseil Municipal est interrogé sur les prévisions de développement de la fibre et la manière dont la stratégie de développement a été menée sur le Département de la Loire-Atlantique.

L'équipe municipale n'a pas eu l'occasion de pouvoir s'exprimer sur ce sujet auprès du Département car le développement était déjà programmé avant l'année 2020.

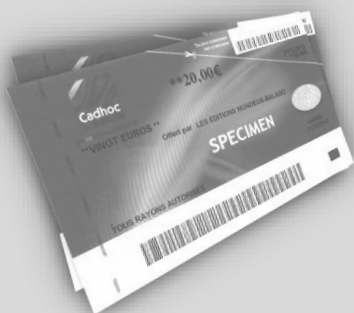
Le déploiement de la fibre sur notre commune rurale est prévu en 2025, comme le précise le site dédié à ce travail : <http://cartes.loireatlantique.fr/fibre.html>.

Des zones artisanales sont par contre d'ores-et-déjà fournies en fibre d'après l'état des lieux.

Attribution exceptionnelle de chèques cadeaux au personnel communal

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2021, le Conseil Municipal du mercredi 15 décembre 2021 a voté à l'unanimité la décision d'attribuer un chèque cadeau d'un montant de 50 € à chaque agent municipal.

Tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels, en CDI ou en CDD, sont concernés, par cette attribution, dès lors qu'ils ont effectué 4 mois ou plus de service dans la collectivité au 25 décembre 2021. Au total, 38 chèques ont été distribués, pour un montant total de 1 900 €.



Convention de mandat de Loire-Atlantique Développement pour les études pré-opérationnelles du lotissement de la Tricotière

La commune de Couffé a sollicité Loire-Atlantique Développement (LAD)-SPL, par le biais d'une convention de mandat, pour la réalisation des études pré-opérationnelles préalables à l'aménagement du lotissement de la Tricotière. La présente convention de mandat est conclue pour une durée de 18 mois.

Elle a pour objet de confier à un tiers la représentation de la commune pour l'accomplissement de tous les actes nécessaires, à la réalisation des études préalables.

L'objectif recherché est de définir les conditions de faisabilité technique, administrative et financière de cette opération. La rémunération de LAD sera de 35 670 € TTC.

À l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le lancement des études pré-opérationnelles, confiées à Loire-Atlantique Développement - SPL (Société Publique Locale).

Acquisition de parcelles privées dans le cadre de la continuité du linéaire des sentiers de randonnée

Dans le cadre de la constitution d'un réseau communal de sentiers pédestres communaux, l'acquisition de parcelles avait été décidée par délibération du Conseil Municipal en date du 11 février 2021.

Le Conseil Municipal a voté le 15 décembre 2021 à l'unanimité l'acquisition de parcelles, pour une surface de 2 275 m² en Zone A au PLU, situées aux Vignes du Plantis à Couffé, appartenant à Monsieur et Madame COLLINEAU Serge et Ginette.

Le montant de l'acquisition est de 568,75 €. Les frais de bornage et notariés sont à la charge de la commune.

Commission « Bâtiments » du 24 novembre 2021

La commission travaille à la préparation du budget 2022 pour des travaux d'amélioration des bâtiments communaux (maison de l'enfance, Althéa, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des sports Louis-Colas,...).

Le service technique fait part des avancées sur les économies d'énergie, préconisées par le Conseil en Énergie Partagée et réalisées par le SYDELA. Face aux consommations de chauffage, des systèmes plus performants de gestion sont étudiés.

La commission prend également connaissance de l'audit réalisé pour les locatifs communaux par la Maison des Travaux. Des travaux portant sur l'économie d'énergie et l'accessibilité ainsi que sur l'électrification des volets roulants et l'aménagement des salles de bain, sont prioritaires, dans l'attente de retour des demandes de subvention.

Rencontre Football Club Oudon-Couffé du 9 novembre 2021

Sollicitée par le club de football FCOC, cette rencontre a réuni la commission Sports et les dirigeants du club pour effectuer un état des lieux des infrastructures au terrain de la Roche et au stade municipal « Bernard de la Rochemacé ».

Un débriefing a ensuite été réalisé entre les deux parties.

Face à la vétusté de ces espaces, il est évident que les conditions d'utilisations des locaux soient améliorées. Plusieurs sujets ont été conjointement hiérarchisés afin d'engager les travaux prioritaires au plus vite.

Depuis cette rencontre une visite avec Pascal DUPONT, Responsable du Service Technique de la municipalité de Couffé, a été réalisée. Un chiffrage du montant des travaux et des investissements sera soumis au budget.

Face à l'urgence d'améliorer les conditions footballistiques à Couffé, les dirigeants ont interrogé les élus concernant le projet d'un nouveau complexe sportif. La réponse argumentée, a mis en avant, le fait que la réalisation d'un nouveau complexe sportif ne pourra avoir lieu au cours de ce mandat, mais que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une étude « Ami cœur du bourg ».

Des réflexions vont être menées courant 2022, avec la participation des associations locales.

Commission « Espaces Verts et Milieux Aquatiques » du 7 décembre 2021

En 2022 et afin de préserver la biodiversité, l'opération de gestion différenciée au plan d'eau de l'Ilette sera reconduite avec quelques ajustements d'usages suite aux demandes des usagers et riverains.

Dans la continuité des récentes plantations, effectuées dans la rue de la Vallée du Hâvre, de nouvelles actions et aménagements vont se poursuivre en 2022 et seront réalisés à proximité de l'Église.

La commission réfléchit à de nouveaux aménagements au niveau de l'îlot situé entre l'Église et le commerce Tabac-Presse-Café BEAUFRETON. Effectivement, elle envisage des plantations mécanisées de bulbes dans la rue des Marquises et la végétalisation du cimetière.

Solidarité : bilan Téléthon et boîtes de Noël

Le bilan de ces deux opérations de fin d'année est plutôt positif avec une participation de 150 personnes sur le week-end du Téléthon, pour un résultat financier de 3 456 €.

Au niveau de l'opération « Boîte de Noël pour les plus démunis », 35 boîtes ont été collectées dans les points de collecte Coufféens. Ces dernières ont été remises auprès de l'association « Les Restaurants du Cœur ».

Téléthon



Commission « Patrimoine et Tourisme » du 1er décembre 2021

Lors de cette 5ème réunion de la commission, il a été fait un retour du groupe de travail « Le bourg à l'ancienne », qui a sélectionné des photos, écrit des textes pour une dizaine de stations dans le bourg. Le responsable de l'entreprise BORN SCÉNOGRAPHIE est venu présenter les possibles. Des devis ont été demandés à cette entreprise ainsi qu'à ESPACE CRÉATIC.

Le 20 novembre 2021, des membres de la commission ont rencontré le Président ainsi que les Vice-Présidents de l'ARRA, dans leurs locaux aux Ursulines, à Ancenis-Saint-Géréon.

Il est aussi proposé qu'un groupe de travail nommé « Évènement festif Couffé en Bretagne » soit créé pour réfléchir à la réalisation d'un support relatant l'histoire bretonne de Couffé et l'organisation de cet évènement. Des membres de la commission Culturelle pourront rejoindre ce groupe de travail.

La commission envisage de rédiger sur le bulletin d'informations Couffé Info et sur l'application IntraMuros, des articles présentant des lieux communaux, des festivités coufféennes, des outils d'autrefois.

Il a été effectué un retour sur la rencontre du 20 octobre 2021 avec les techniciens Voirie du Département à propos d'un projet de circuit vélo, reliant la Loire à vélo à la Voie Verte. Le projet a été jugé pertinent, et ce dernier est actuellement entre les mains du Département.

Une aire de camping-car a été visitée à Teillé. Des informations complémentaires doivent être prises au niveau de sociétés proposant la gestion de ces aires.

Enfin, un relevé des sites remarquables a été réalisé sur la partie sud-ouest de la commune, afin d'aider le groupe Sentiers dans la création des futurs chemins de randonnée.

Séance du 13 janvier 2022

PRÉSENTS :

Noémie AURILLON, Joseph BRÛLÉ, Charles CHEVALIER, Cécile COTTINEAU, Frédéric DELANOUE, Julie FAYOLLE, Sylvie FEILLARD, Laurent GOURET, Émilie GUYONNET, Daniel JOUNEAU, Daniel PAGEAU, Jérémy RAMBAUD, Thierry RICHARD, Éric SOULARD, Yves TERRIEN, Leïla THOMINIAUX, Roseline VALEAU, Céline VIGNOLET.

ABSENTS - EXCUSÉS :

Fabrice BLANDIN (pouvoir à Yves TERRIEN), Audrey FABERT (pouvoir à Daniel PAGEAU), Suzanne LELAURE (pouvoir à Roseline VALEAU), Eugénie MBIEMBI BOMODO (pouvoir à Cécile COTTINEAU), Sylvie LE MOAL.

Convention d'adhésion au groupement de commandes ENT - E-PRIMO

L'Espace Numérique de Travail E-primo permet aux élèves, aux parents et aux personnels enseignants et non enseignants d'avoir accès à des services qui leur sont destinés.

Il est un moyen pour les élèves de développer les compétences numériques inscrites dans les programmes. C'est également un support pour les enseignants qui facilite la classe et permet de mettre en œuvre des parcours d'apprentissage personnalisés.

Une convention a pour objet de constituer un groupement de commandes et d'en définir les modalités d'organisation et de fonctionnement. Le coût estimatif pour la collectivité est de 2 à 3 € HT par élève et par an.

La durée du marché passé par le groupement est fixée à 48 mois.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la convention d'adhésion au groupement de commandes ENT - E-Primo.

Création du lotissement la Tricotière et de son budget annexe

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, approuvé par délibération en date du 5 décembre 2019, précise que la nouvelle dynamique démographique perçue depuis 1999, soutient la vie des écoles, des commerces, de la vie associative, anime le bourg et assure la vitalité communale. De plus, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Ancenis demande à ce que le bourg soit le lieu privilégié du développement urbain communal.

À Couffé, les choix de localisation du développement urbain du bourg sont particulièrement limités, compte tenu des contraintes environnementales (présence de cours d'eau avec les vallées du Donneau, du Hâvre et du Beusse, du classement d'une partie du territoire communal en Natura 2000 et de la Directive Territoriale d'Aménagement) et de la présence des châteaux. De ce fait, le secteur de la Tricotière constitue le seul site, compte tenu de sa proximité avec le centre-bourg, pour le développement urbain de la commune.

Le projet de lotissement de la Tricotière, portera sur du logement résidentiel avec de l'habitat social, des équipements publics et des liaisons viaires et douces afin de désenclaver le site des écoles, actuellement en voie sans issue.

Le projet veillera en cohérence, avec les orientations définies dans le PLU, à :

- Organiser et échelonner de manière cohérente l'aménagement de cet espace destiné à satisfaire, pour l'essentiel, les besoins en logements
- Optimiser le foncier sur ce secteur en réalisant une opération d'ensemble qui privilégie des formes urbaines plus denses
- Renforcer ce cœur de quartier en prenant appui sur le pôle des équipements scolaires et périscolaires (permettre leur extension ou l'implantation de nouveaux équipements d'intérêt collectif)
- Intégrer les aspects paysagers, la gestion des eaux pluviales et la desserte du quartier dans la conception du projet d'aménagement

À cet effet, un budget annexe à celui de la commune, totalement dédié au projet de lotissement de la Tricotière, doit être créé.

Le budget annexe dénommé « la Tricotière » retracera toutes les écritures comptables associées à cette opération d'aménagement et de vente de lots à bâtir.

Ce budget annexe sera clôturé dès lors que l'opération de lotissement sera achevée.

Cette création permettra également de ne pas bouleverser les grandes lignes du budget de la collectivité et d'individualiser les risques financiers associés à de telles opérations.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la création du lotissement « la Tricotière » et de son budget annexe.



Protocole d'accord sur l'organisation du temps de travail à compter du 1er janvier 2022, l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires, les modalités d'exercice du temps de travail partiel et son annualisation

Le projet de protocole relatif au temps de travail, a été présenté aux agents communaux et au Bureau Municipal, à plusieurs reprises.

Il regroupe l'ensemble des règles relatives au temps de travail dans la collectivité et les modalités de compensations afférentes à des dépassements de ce temps de travail ou à des sujétions particulières :

- Obligation du temps de travail effectif de 1 607 heures
- Instauration des heures complémentaires et supplémentaires
- Modalités d'exercice du travail à temps partiel et son annualisation

Le Conseil Municipal approuve les règles fixées par la collectivité, applicables aux agents, et autorise le maire à mandater les dépenses nécessaires à l'application de ce protocole, de charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de ce protocole et d'abroger toute délibération relative.

Avis suite demande de la SAS MÉTHALANDE, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à Mésanger

Par arrêté préfectoral du 16 novembre 2021, une consultation du public a été effectuée à la mairie de Mésanger. Cette consultation a pris fin le 14 janvier 2022 et portait sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation aux Minets à Mésanger, par la SAS MÉTHALANDE. La SAS associe l'EARL TERRELIANDE, située aux Minets à Mésanger, et l'EARL de la Chevalerie, située à la Chevalerie à Couffé. La commune de Couffé a été sollicitée au même titre que les communes voisines pour donner son avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation à Mésanger. Après présentation du sujet, les débats ont porté sur les risques liés à l'entretien de la voirie communale résultant du transport des effluents vers les Minets et le retour des digestats vers la Chevalerie, les plans d'épandage, l'utilisation des terres agricoles pour la production de cives et végétaux nécessaire à abonder l'unité de méthanisation et sur le modèle d'agriculture induit. Il a été noté, toutefois, que la méthanisation est une source locale d'énergie renouvelable, qui pouvait répondre au traitement des effluents d'élevage de porcs dans le cas présent. Il a aussi été rappelé que la compétence de la mairie portait sur l'utilisation de la voirie communale et non sur un positionnement technique relatif à la méthanisation pour lequel les élus n'avaient pas suffisamment d'éléments pour se positionner. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par vote à main levée, a émis un avis défavorable sur la demande présentée par la SAS MÉTHALANDE, par 11 voix contre, 2 voix pour et 9 abstentions.

Convention tripartite pour le dispositif de téléassistance en Loire-Atlantique

Engagé auprès des seniors et des personnes en situation de handicap pour améliorer leurs conditions de maintien à domicile, le Département de la Loire-Atlantique propose un service de téléassistance complet à un tarif accessible.

La téléassistance s'adresse à toute personne âgée, en situation de handicap ou en longue maladie, qui souhaite vivre à son domicile en toute sécurité et obtenir assistance et réconfort à tout moment.

Ce service est délégué à un concessionnaire qui sera en charge du suivi administratif et financier. Le Département et le concessionnaire souhaitent s'appuyer sur les collectivités et associations locales pour faciliter une relation et un suivi de proximité avec les abonnés. En effet, grâce à leur implantation sur le territoire et leurs compétences dans l'accompagnement du public concerné, elles sont en capacité d'apporter un soutien efficace aux personnes recourant à la téléassistance. La convention a pour objet de définir les relations et les obligations réciproques entre les partenaires conventionnés, le concessionnaire et le Département pour un meilleur service de téléassistance proposé par le Département de Loire-Atlantique et délégué au concessionnaire. En effet, la convention tripartite est à signer entre VITARIS, le concessionnaire de service public, et le Département, dans un premier temps, et la commune, ensuite.

Pour information, le tarif de l'abonnement tout public est de 15 € TTC/mois. Un tarif réduit de 10 € TTC/mois est appliqué pour les personnes dont le revenu fiscal de référence est inférieur ou égal aux plafonds de ressources définis par le Département.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité cette convention tripartite pour le dispositif de téléassistance en Loire-Atlantique.

Présentation d'une aventure vécue par deux jeunes Coufféens, le 4 mars 2022

Retour sur expérience d'une aventure menées par deux jeunes Coufféens, Jean RICHARD, le Bois Brillant, et Mathias BAUDOUIN, la Richevardière.

Ils vous présenteront toutes les étapes de leur projet nommé « La Loire en canoë », accompagné de vidéos et de photos, le **vendredi 4 mars 2022 à 20h30 à la salle des Chênes**.

Au-delà du défi sportif, ces jeunes ont pu collecter des déchets au fil de leur descente de la Loire.

Opération « Ma commune propre » le 5 mars 2022

La municipalité vous attend nombreux, habitants de Couffé, pour cette première édition de ramassage de déchets sur notre commune, le **samedi 5 mars 2022, 10h00**.

Vous pouvez vous rendre à l'un des quatre points de départ, d'où que vous soyez. Surtout, venez munis de vos gants, de vos bottes, ainsi que de votre gilet jaune pour garantir la sécurité de tous.

APPORTEZ GANTS ET GILET JAUNE

COUFFÉ, MA COMMUNE PROPRE

SAMEDI 5 MARS 2022 DE 10H00 À 12H00

Rendez-vous pour une collecte de déchets :

- Place des Mazeries
- La Bitière
- Le Haut-Vieux-Couffé
- La Gruère

Activité suivie d'un bilan récréatif au Jardin de l'Althéa

À vos gants, prêts...

Demande de versement de la subvention « Fonds de Concours COMPA 2019 » relative à l'Espace Santé (pharmacie et locaux médecins)

Par délibération du 18 avril 2019, le Conseil Municipal avait demandé auprès de la COMPA une subvention d'un montant de 150 000 € au titre du fonds de Concours 2019 pour le projet Espace Santé (acquisition des locaux pharmacie et médecins).



Le Conseil Communautaire de la COMPA avait accordé cette subvention à la commune de Couffé le 19 décembre 2019. Considérant que le projet est achevé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le financement de l'opération citée ci-dessus et sollicite le versement de la totalité de la subvention auprès de la COMPA.

Pédibus, un service à destination des jeunes enfants des établissements scolaires de Couffé

Un service « Pédibus : accompagnement trajet écoles - lieux activités extra-scolaires » est mis en place depuis plusieurs mois. Il s'agit d'un service gratuit d'accompagnement des enfants de leur établissement scolaire vers leurs lieux d'activités extra-scolaires, comme la salle de sports Louis-Colas ou l'Althéa.



Il est réalisé par des bénévoles. Il convient de formaliser, par délibération, la création et les modalités de fonctionnement de ce service.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création de ce service « Pédibus : accompagnement trajet écoles - lieux activités extra-scolaire ».

Aide aux devoirs

Un service d'« Aide aux devoirs » est mis en place depuis le mois d'octobre 2021. Il s'agit d'un service gratuit d'aide à la réalisation des devoirs scolaires.

Des bénévoles assurent ce service deux soirs par semaine, dans les locaux municipaux, pour des enfants fréquentant l'accueil périscolaire, après la classe.

Afin de formaliser la création et les modalités de fonctionnement de ce service, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création de ce service « Aide aux devoirs ».



Un beau week-end culturel à l'Althéa

À l'approche des fêtes de fin d'année, la commission extra-municipale Culture a proposé conférence, film et spectacles, dès le premier week-end des vacances scolaires, qui ont rassemblé environ 190 spectateurs.

Après avoir projeté son film aux élèves de CM1 et de CM2 en cours d'après-midi, le conférencier Bruno POIRIER est intervenu à nouveau en soirée pour présenter son film « Great Himal Race 2017 », dont le sujet est la compétition qu'il organise au pays où « les chevaux du vent n'achèvent jamais leur course », l'Himalaya. Cette diffusion s'est poursuivie par des échanges

riches et généreux avec le public.

En échange d'une résidence effectuée à l'Althéa en 2020, les Paraflûtistes ont animé le vendredi 10 décembre 2021 des ateliers « Classroom musique » pour les élèves de CM des deux établissements scolaires. Le dimanche 19 décembre 2021, face à un public mélo-

mane, ils sont venus présenter leur mise en scène musicale à l'Althéa.

Ce même dimanche, le film d'animation « Ferdinand », choisi par la commission Jeunes, a réjoui les petits et les grands, venus en nombre, pour assister à cette diffusion, qui marquait la fin de ce week-end culturel et le début des vacances de fin d'année.



Espèce de la Quinzaine : Appel à témoigner

Participez à l'Atlas de Biodiversité Communale

Des plantes qui peuvent encore être observées en hiver, comme la Fougère Scolopendre, autrement appelée « Langue de Cerf » ...

Si vous croisez cette fougère, ou d'autres d'ailleurs, utilisez IntraMuros pour témoigner.

Facile, suivez le guide :

- Prendre une photo avec votre téléphone
- Ouvrir IntraMuros
- Sélectionner l'icône « Signaler » dans rubrique « Services »
- Remplir le formulaire : localisation du lieu d'observation, observateur et coordonnées, catégorie « Atlas de Biodiversité Communale », commentaires
- Joindre la photo
- Envoyer votre témoignage

Sachez qu'une réponse vous sera apportée.

Pour rappel, si dans votre jardin, votre maison ou au cours de vos promenades, vous observez un animal et une plante qui vous interpellent, n'hésitez pas à témoigner.



Rencontre du 25 novembre 2021 entre la mairie et les associations locales

Cette réunion constituée de plusieurs temps d'échanges a permis d'élaborer le projet du calendrier des événements, de présenter les avancées des différents groupes de travail ainsi que le projet « Terre de jeux 2024 », qui sera proposé à l'ordre du jour de la prochaine commission extra-municipale Sports.

Pour donner suite à une interpellation du Conseil Municipal à l'occasion des 30 minutes citoyennes, les associations ont été invitées à répondre à trois questions au sujet du Pass-sanitaire :

- Le Pass-sanitaire a-t-il engendré des conséquences sur les effectifs de votre association ?
→ 4 réponses OUI ; 6 réponses NON
- Le Pass-sanitaire a-t-il engendré des conséquences sur l'implication de vos bénévoles ?
→ 2 réponses OUI ; 7 réponses NON
- Le Pass-sanitaire a-t-il engendré des annulations d'événements et manifestations pour votre association ?
→ 3 réponses OUI ; 5 réponses NON

Pour conclure ce rendez-vous, le projet « Couffé en Fête », porté par des citoyens et des membres de la commission extra-municipale Loisirs, a été présenté. L'idée est d'organiser un événement **le dimanche 28 août 2022 à partir de 14h00 au plan d'eau de l'Ilette**, sur le thème proposé des « Olympiades Coufféennes ». Ainsi, la commission invitera très prochainement les Coufféennes et les Coufféens à rejoindre le groupe de réflexion afin de préparer cette journée et à venir nombreux y participer.



Nouveau Chef de Centre chez les Sapeurs-Pompiers de Ligné



Depuis 1998 à la caserne des Sapeurs-Pompiers des Touches, Dimitri MILLET en est parti en

2007 avec le grade de Caporal-Chef. Il a rejoint ensuite la caserne de Ligné, après changement de domicile. À 43 ans, Dimitri MILLET devient le nouveau Chef du Centre d'Incendie et de Secours, au grade d'Adjudant-Chef. Il remplace le Lieutenant Fabrice COLAS. La prise de commandement a été officialisée le 18 décembre 2021, en présence du responsable de la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours, des maires de Ligné, Couffé, Le Cellier et Mouzeil, ainsi qu'en présence du Conseiller Départemental et de nombreuses autres personnalités.

Construction, rénovation, extension avec le CAUE 44

Les permanences gratuites instaurées par la COMPA, en lien avec le CAUE changent : RDV le troisième mardi de chaque mois.

Pourquoi prendre RDV avec l'architecte ?

Pour des questions sur la construction, l'agrandissement, la restauration, l'aménagement d'une habitation, sur l'éco-conception, les matériaux biosourcés, les économies d'énergies, et tout simplement pour bénéficier de conseils gratuits avant de s'engager dans un projet.

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le CAUE 44 est une association dispensant des conseils aux personnes souhaitant construire, rénover, agrandir un logement. Pendant l'entretien, vous définissez vos besoins en les conciliant à une démarche durable et l'architecte vous conseille dans l'organisation de votre plan et le choix des matériaux, des volumes.

Contact Nantes : 02 40 20 20 44

Espace multimédia du Pays d'Ancenis L'actualité de 2022

En 2022, l'Espace Multimédia, géré par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis, continue son activité à l'Espace Corail à Ancenis-Saint-Géréon : accès libre et gratuit à des ordinateurs, outils de bureautique et Internet. Le service maintient également ses permanences sur le Pays d'Ancenis.

En plus des permanences et de l'accès libre aux postes informatiques, un accompagnement individuel ou collectif pour toutes les questions relatives au numérique peut être proposé. Au programme : aide à la prise en main d'un ordinateur, tablette ou smartphone, à l'utilisation d'outils numériques (e-mails, visio, réseaux sociaux, sites web), à l'accès aux services dématérialisés administratifs, au développement des connaissances des atouts et dangers d'internet.

À partir du printemps prochain, des conseillers numériques France Services rejoindront l'équipe pour renforcer la présence sur le territoire.

Horaires d'ouverture en libre-service :

Lundi	9h00-12h30 et 14h00-17h00
Mardi	14h00-17h00
Mercredi	9h00-12h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	9h00-12h30 et 14h00-17h00
Samedi	9h00-12h30

Les prochaines permanences sur le Pays d'Ancenis * :

- Espace France Services de Riaillé de 10h00 à 12h00 :
le mardi 22 février 2022
- Bibliothèque de Ligné de 10h00 à 12h00 :
les mercredis 16 et 23 février 2022
- Bibliothèque de Loireauxence (Varades) de 10h00 à 12h00 :
le jeudi 24 février 2022

Retrouvez toutes les dates sur le site www.pays-ancenis.com.

Nouveauté 2022 : Grâce à une imprimante 3D mise à disposition à l'Espace Multimédia, les usagers peuvent réaliser leurs propres créations ou travailler à partir de modèles téléchargés.

Des ateliers découverte de l'impression 3D sont également proposés gratuitement en bibliothèques.

Retrouvez toutes les dates des animations sur l'agenda Biblio'fil.

* L'accès aux permanences est soumis au Pass-sanitaire.

Plus de renseignements :

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis
Espace Corail
30 place Francis Robert
44150 Ancenis-Saint-Géréon
02 40 09 20 13
espacemultimedia@pays-ancenis.com

Gestion des déchets en Pays d'Ancenis Évolution des tarifs en 2022

Les tarifs liés à la gestion des déchets évoluent en 2022. Ils n'avaient pas changé depuis 2016, année de la mise en place de la redevance incitative.

La redevance incitative finance l'ensemble des coûts de collecte et de traitement des déchets

sur le territoire pour les particuliers et les professionnels : les ordures ménagères, les emballages, le papier, le verre et tous les apports en déchèterie. Le service rendu comprend aussi la prévention des déchets et les actions autour du tri, du compostage...

Pourquoi une évolution des tarifs ?

Plus de 85 % des déchets collectés sur le territoire sont valorisés grâce aux efforts de chacun. Mais les taxes de l'État ainsi que les tonnages collectés ne cessent d'augmenter et génèrent des coûts supplémentaires.

Conclusion : les coûts de collecte et de traitement de tous ces déchets sont en hausse, les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Le budget est en déséquilibre.

Pour éviter d'endetter les générations futures et conserver la qualité du service rendu, il faut donc rétablir un juste prix.

La facture que vous avez reçue en janvier 2022 concerne la collecte du second semestre 2021. Cette facture ne sera pas concernée par les nouveaux tarifs.

Les tarifs s'appliquent dès le 1^{er} janvier 2022. Ils apparaîtront donc sur la facture du premier semestre 2022 que vous recevrez en juillet 2022.



COMPOSITION FOYER	VOUME BAC EN LITRES	FORFAIT ANNUEL 12 LEVÉES	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE
1 à 2 personnes	80 L	144 €	5 €
2 à 3 personnes	120 L	177 €	8 €
3 à 4 personnes	180 L	222 €	12 €
4 personnes et +	240 L	259 €	16 €



Plus d'informations sur :

www.pays-ancenis.com

Un doute ? Une question ?

Contactez le service Gestion des déchets au 02 40 96 31 89

Café Parents : la Paus'itive

Dans le cadre des actions autour de la parentalité organisées par le SIVOM du secteur de Ligné, un « Café Parents » est prévu le **samedi 26 février 2022, de 10h00 à 11h30, à la Maison des Associations, au Cellier**. Ce « Café Parents » a pour thème : « La rivalité au sein de la fratrie ».

L'accès à cette matinée « Café Parents » est soumis au Pass-Vaccinal, en lien avec les mesures sanitaires à respecter. Le port du masque est obligatoire pour assister à ce temps d'échanges entre parents.

Il n'y a aucune inscription à réaliser au préalable. Il suffit de venir masqué pour partager un temps de convivialité autour du thème « La rivalité au sein de la fratrie ».

Pour plus d'informations, il est possible de joindre Stéphanie LEPETIT, Référente parentalité au SIVOM du secteur de Ligné :

06 45 43 46 33 - 02 51 12 20 04

parentalite@sivomligne.fr

3 place de la Perreterie, 44850 Ligné

CAFE PARENT

La paus'itive



Rivalité
au sein
de la
fratrie

Samedi 26 février 2022

de 10h à 11h30

Maison des associations

Le Cellier

(PASS VACCINAL obligatoire)

GRATUIT

Venez échanger librement entre parents et partager votre expérience

organisé par le SIVOM du secteur de Ligné
pour plus de renseignements au 06 45 43 46 33 ou par mail



SIVOM
DU SECTEUR DE LIGNÉ

Paroles de bénévoles, au cœur du réseau Biblio'fil

Témoignages

« C'est un bénévolat qui ne prend pas trop de temps, on peut y consacrer deux heures par mois comme un après-midi chaque semaine. On fait selon ses disponibilités », explique *Audrey, bénévole à Couffé*.

« Le bénévolat à la bibliothèque me donne le sentiment d'être utile, c'est important pour bien vivre le passage de la vie active à la retraite », précise *Maryvonne, bénévole à Vair-sur-Loire*.

« Le bénévolat, tout le monde devrait en faire, cela apporte beaucoup et l'on rencontre des personnes près de chez soi », raconte *Sylvaine, bénévole à Ingrandes-Le Fresne sur Loire*.

« Je me suis engagée en tant que bénévole pour faire vivre la bibliothèque et la commune », indique *Claire, bénévole à Vallons-de-l'Erdre*.

Toutes les infos sur :

www.bibliofil.pays-ancenis.com



Biblio'fil : les nouvelles animations

En 2022, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, via son réseau Biblio'fil, propose des dizaines d'animations en bibliothèques de janvier à juin.

Le nouvel agenda des animations est sorti. Petits et grands y découvrent les animations concoctées par les bibliothécaires. En complément des animations récurrentes comme les heures du conte, les rendez-vous des lecteurs, les permanences de l'Espace Multimédia, des nouveautés sont proposées.

Zoom sur quelques-unes à venir * :

De janvier à juin, la journaliste Nantaise, Heloïse LEUSSIÉ, est en résidence sur le Pays d'Ancenis avec l'objectif de contribuer à l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression. Elle interviendra auprès des élèves du territoire et proposera des animations tout public : atelier podcasts, blogging, fake news, ciné-débat, ... Cette résidence est menée en partenariat avec la DRAC des Pays de La Loire.

Du côté du prix « Lire en Pays d'Ancenis », les rencontres d'auteurs se multiplient. Ces sont trois auteurs qui viendront défendre leur roman devant les lecteurs. Lucie DESBORDES (*Solitudes mineures*) sera l'invitée de la bibliothèque de Loireauxence, à La Chapelle-Saint-Sauveur, le mardi 15 février 2022 à 20h00. Florence SAND (*Odélicat*), auteure du Pays d'Ancenis, sera présente à la bibliothèque de Vallons-de-l'Erdre, à Saint-Mars-la-Jaille, le mardi 5 avril 2022 à 20h00. David LE BAILLY (*L'autre Rimbaud*) ira à la rencontre de lecteurs à la bibliothèque d'Oudon, le mardi 10 mai à 20h00. Les soirées seront animées par Guénaél BOUTOUILLET, médiateur du livre, ou Erwan MONY, libraire à Plumes et Fabulettes.

La nuit de la lecture a eu lieu le samedi 22 janvier dernier, dans deux bibliothèques du réseau Biblio'fil : Ancenis-Saint-Géréon et Mésanger. Au programme : conférence autour de Schubert, rencontre musicale, après-midi jeux, heure du conte, ...

Le pavillon sonore se poursuit et se délocalise. Sir ALI, journaliste musical et animateur de radio, a reçu Simon MARY, contrebassiste et compositeur, le samedi 22 janvier 2022, à la bibliothèque de Mésanger, et Jakez FRANÇOIS, directeur des Harpes Camac, le vendredi 4 février dernier à la médiathèque du Cellier. Et Julien LERAY, artiste, est attendu le samedi 26 février 2022 à la médiathèque d'Ancenis-Saint-Géréon.

Mon grand voyage en Pays d'Ancenis, ça continue * :

L'escapade menant à la découverte de cinq habitats et espèces animales sensibles du Pays d'Ancenis continue avec diverses animations menées par le réseau Biblio'fil.



Ce projet est en lien direct avec l'univers d'Emmanuelle HOUS-SAIS, illustratrice jeunesse Nantaise. Elle ira à la rencontre des lecteurs du Pays d'Ancenis, lors d'ateliers créatifs le mercredi 13 avril 2022, à 10h00, à la médiathèque d'Ancenis-Saint-Géréon et à 15h00 à la médiathèque du Cellier.

L'exposition itinérante « Sous mes pieds, la vie du sol » fait découvrir aux visiteurs les petites bêtes qui contribuent à la richesse des sols. Elle est à retrouver à la bibliothèque de Mésanger jusqu'au 28 février 2022, puis à la bibliothèque de Vallons-de-l'Erdre, à Saint-Mars-la-Jaille, pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2022 et continuera son périple dans plusieurs bibliothèques du Pays d'Ancenis au cours de l'année 2022.

Du côté de Loireauxence, focus sur la Loire et l'anguille grâce à une rencontre avec Patrick LAPOIRIE, spécialiste des poissons migrateurs à l'Office Français de la Biodiversité. Il était à la bibliothèque de Loireauxence, à Varades, le vendredi 21 janvier dernier, à 20h00. Disponible jusqu'au 30 avril prochain, à la bibliothèque de Loireauxence, à Varades, la boîte aux lettres déposée par Marjorie LE BERRE, artiste plasticienne, recueille les souvenirs et anecdotes autour de l'anguille. L'artiste répondra à chaque participant depuis le Québec.

À la bibliothèque de Riaillé, un atelier sérigraphie sera animé par Margot BÜRKL, sur le thème de « La nature, la haie et le lérot ». Rendez-vous le vendredi 25 février 2022, à partir de 18h30.

**Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.*



Une nouvelle signalétique :

Depuis quelques semaines, les bibliothèques du réseau Biblio'fil, sont dotées d'une nouvelle signalétique. L'objectif de cette démarche est de renforcer l'identité de l'ensemble du réseau Biblio'fil grâce à l'homogénéisation de la signalétique. Afin de

s'adapter aux différentes façades et dans un souci écologique, trois panneaux ont été imaginés avec la possibilité d'être posés indépendamment.

Trois éléments composent la signalétique :

Un cercle central sur fond blanc avec une typographie en bâton, imposante, pour signaler le lieu en tant que bibliothèque, mais également deux bulles aux couleurs pêche avec les logos de la COMPA ainsi que du réseau des bibliothèques, Biblio'fil.

Ces éléments de signalétique donnent donc un nouveau à toutes les bibliothèques, ces lieux de vie à part entière.



Opération « Toutes Pompes Dehors » à Couffé : du 12 mars au 27 mars 2022



L'opération « Toutes Pompes Dehors » est organisée à Couffé **du samedi 12 mars 2022 au mercredi 27 mars 2022**. Le Coufféen, Loïc PICHOT, gère l'opération et se charge de la collecte sur notre commune. Un local communal est à disposition des personnes qui souhaitent participer à cette belle action : **dépôt situé dans la rue des Marronniers, à proximité de l'Épicerie ANIZON et de la Boucherie-Charcuterie du traiteur BRÛLÉ**, dans le centre-bourg.

Quelles chaussures sont récoltées ?

Sandales, tongs, baskets, mocassins, talons hauts, escarpins, ... Toutes les chaussures, même usagées, du moment qu'elles soient encore portables ; pas de trou, ni de semelle qui se décolle. Vous ne savez pas si vos chaussures sont encore portables ? Demandez-vous simplement si vous les porteriez !

Des vacances pour les enfants malades :

La revente des chaussures permet chaque année de financer une semaine de vacances pour les enfants malades du CHU de Nantes et d'Angers, avec tout l'encadrement médical nécessaire.

Ce séjour constitue une véritable bouffée d'air pour ces enfants qui se battent ou se sont battus pendant des mois ou des années contre le cancer. Pendant une semaine, ils quittent leur quotidien pour découvrir les joies de la montagne, retrouver des sensations physiques oubliées, reprendre confiance en eux et partager une complicité avec d'autres enfants ayant le même parcours qu'eux.

Chaque été, vous pouvez suivre leurs activités au jour le jour sur la page Facebook de l'association AOPA.



Calendrier des événements

Les activités se poursuivent dans notre commune, sous réserve des conditions sanitaires au moment de l'évènement :

- **Samedi 26 février 2022**
Après-midi récréatif enfants (boom)
APE école Saint-Joseph
Salle polyvalente
- **Dimanche 27 février 2022**
Courses cyclistes « La Vallée de la Loire »
Comité des Fêtes et Pédale Nantaise
Couffé
- **Mercredi 2 mars 2022**
Assemblée Générale Transport Solidaire
Pilot'Âges
Salle des Chênes
- **Jeudi 3 mars 2022**
Collecte de sang
ADSB
Salle polyvalente
- **Vendredi 4 mars 2022**
Conférence
Mairie
Salle des Chênes
- **Samedi 5 mars 2022**
Collecte de déchets
Mairie
Couffé / Salle des Chênes
- **Samedi 5 mars 2022**
Concours de pêche à la truite
Les Amis du Hâvre
Plan d'eau de l'Ilette
- **Samedi 5 mars 2022**
Après-midi jeux et soirée cinéma
APE école Hugues-Aufray
Salle polyvalente
- **Samedi 11 mars 2022**
Après-midi détente
Amicale des Retraités
Salle polyvalente
- **Dimanche 13 mars 2022**
Concours de belote
ADSB
Salle polyvalente
- **Samedi 19 mars 2022**
Spectacle « Nouvelle scène »
Programmation culturelle par la mairie
Althéa
- **Samedi 26 mars 2022**
Match de Gala
Couffé Basket Club
Salle de sports Louis-Colas

Grande course cycliste de « La Vallée de la Loire » et Grand Prix de la Ville de Couffé, le dimanche 27 février 2022



Le Comité des Fêtes de Couffé organise, en partenariat avec la commune de Couffé, la grande course cycliste de « La Vallée de la Loire », dont l'organisateur technique est la Pédale Nantaise, le **dimanche 27 février 2022**.

Programme de la journée :

- Grand Prix de la Ville de Couffé
Départ : 13h30 avec 18 tours de circuit (consulter le plan)
Distance parcourue : 90 km
Arrivée : vers 18h00
- La Vallée de la Loire
Départ : 14h00 avec 160 km de circuit (consulter le plan)
Rentrée à Couffé sur le circuit vers 16h20 pour 10 tours
Arrivée : vers 18h00

Les organisateurs informent que le circuit sera fermé à 13h15 et que sa réouverture sera effective à 20h00.

Pour assurer la sécurité du circuit, les arrêtés municipaux porteront sur le sens obligatoire de circulation du circuit, les déviations, le stationnement et les parkings directeurs sportifs, coureurs et public.

Il est demandé aux riverains de respecter le sens de circulation, de ne pas laisser divaguer leurs animaux domestiques.

En cas de non-respect des directives garantissant une sécurité optimale des coureurs cyclistes, votre responsabilité sera engagée.

Les organisateurs vous remercient de votre compréhension.

Le Comité des Fêtes de Couffé invite tous les bénévoles disponibles à se faire connaître pour organiser au mieux cette grande manifestation, avant, pendant et/ou après.

En cas de nécessité, merci de contacter les contacts suivants :

- Gilbert PERROUIN : 06 81 73 93 99
- Guy LORÉE : 06 95 16 85 47

Les organisateurs vous attendent nombreux pour applaudir et soutenir plus de 300 coureurs cyclistes à cet évènement sportif.



Pour mieux respirer, ne brûlez pas vos déchets verts : sensibilisation à l'interdiction de brûlage des déchets verts

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT SELON L'ARTICLE L541-21-1, II, DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT DEPUIS LE 10 FÉVRIER 2020

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants * en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

* *particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.*



NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ-LES !

Pour vous aider à valoriser vos déchets verts, il y a des solutions :

- **Le compostage domestique**
Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.
- **Le broyage et le paillage**
Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse de mauvaises herbes.
- **La déchèterie**
Vous pouvez y déposer vos déchets verts ; ils seront valorisés.

LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

La qualité de l'air a des répercussions principalement sur notre santé et sur l'environnement. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme : affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, ...

SANS LA POLLUTION DE L'AIR ...

- 2 350 décès seraient retardés chaque année, et nous gagnerions
- 12 mois d'espérance de vie

SANCTION

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 750 € (article R541-78, 14ème du Code de l'Environnement).

Pôle kinésithérapie à l'Espace Santé de Couffé



L'Espace Santé de Couffé accueille quatre kinésithérapeutes qui sont propriétaires de grandes salles de 68 m² ainsi que de plusieurs salles individuelles, pour une superficie globale de 215 m².

Les kinésithérapeutes sont, de gauche à droite, par rapport à la photo :

- Clémentine COTTON
- Cyrielle ÉMON
- Romain GUILBAUD
- Yoan VERGNE

Les kinésithérapeutes possèdent un équipement complet pour subvenir aux besoins de leurs patients et les accompagner tout au long de leur parcours en kinésithérapie.

Chaque kinésithérapeute pratique également du coaching sportif auprès de leurs patients, en semi-individuel, et en collaboration avec Louis BOUCHERIT, qui est coach sportif.

Informations pratiques et contacts pour les kinésithérapeutes

Le cabinet des kinésithérapeutes est ouvert aux patients du lundi au vendredi, de 8h00 à 19h00.

Les consultations s'effectuent uniquement sur rendez-vous :

02 40 83 42 41 - doctolib.fr

Informations pratiques et contacts pour le coach sportif

Louis BOUCHERIT est disponible au cabinet des kinésithérapeutes uniquement sur inscription :

06 58 21 32 03

louis.boucherit@gmail.com

Devenir scrutateurs aux prochaines élections

La commune de Couffé fait appel aux électeurs intéressés pour intervenir en tant que scrutateurs, dans le but de procéder au dépouillement des votes sous la surveillance des membres du bureau de vote.

Quel est le rôle d'un scrutateur lors des élections ?

Les scrutateurs effectuent le dépouillement des votes. Ils font partie des électeurs de la commune. Ils peuvent être désignés par chacun des candidats ou des mandataires de listes en présence ou chacun des délégués des candidats. Mais ils peuvent également venir de façon spontanée et volontaire à l'accueil de la mairie afin de se faire connaître auprès du service des élections.

En quoi consistent les opérations de dépouillement des votes ?

Il s'agit de l'ensemble des opérations électorales permettant d'établir les résultats du scrutin.

Il est procédé au dépouillement des votes dès que le Président du bureau de vote a prononcé la clôture du scrutin.

Le dépouillement se fait en présence des délégués des candidats sans interruption jusqu'à son achèvement. Il est opéré par les scrutateurs sous la surveillance des membres du bureau de vote. Les électeurs peuvent y assister publiquement. Pour l'organisation du dépouillement : les scrutateurs sont généralement répartis par table de 4 personnes par bureau de vote. 3 tables de scrutateurs, soit environ 12 personnes volontaires, ont été prévues le soir des élections dans chaque bureau de vote.

Chaque électeur est cordialement invité à participer à cette action, à découvrir ce rôle important et intéressant lors de la prochaine élection présidentielle, les 10 et 24 avril 2022, et/ou les élections législatives, les 12 et 19 juin 2022.

Pour s'inscrire auprès de la mairie :
02 40 96 50 05 - mairie@couffe.fr

Inscription sur les listes électorales

Comme vous le savez déjà, des élections seront organisées en France au cours de l'année 2022 :

- Élection Présidentielle Française
Dimanche 10 avril 2022, le premier tour
Dimanche 24 avril 2022, le second tour
→ Désignation du Président de la République Française
- Élections Législatives
Dimanche 12 juin 2022, le premier tour
Dimanche 19 juin 2022, le second tour
→ Désignation de 577 députés

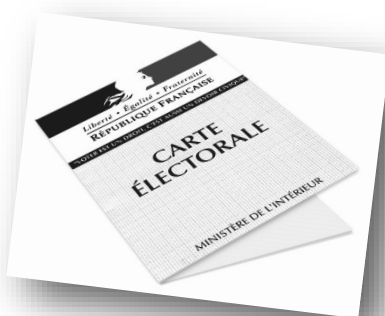
Pour procéder à votre inscription sur les listes électorales de la commune de Couffé, la démarche peut se faire de façon dématérialisée via service-public.fr. Il vous suffit de préparer vos documents pour les scanner et les joindre à votre demande en ligne. Vous pouvez également vous présenter à

l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, gaz, eau, téléphone). L'inscription des jeunes ayant atteint la majorité est automatique ; il n'y a donc pas de démarche à réaliser. L'inscription sur les listes électorales, est désormais possible jusqu'à six semaines avant le scrutin. Pour l'Élection Présidentielle 2022, il sera donc possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.

Possibilité pour chaque citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Effectivement, avec la mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE, vous pourrez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote directement en ligne sur le site du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

La carte électorale est transférée par courrier à votre domicile, au plus tard, 3 jours avant le premier tour de l'élection ou du référendum. Si votre carte électorale ne vous a pas été distribuée avant l'élection ou le référendum, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer en y présentant une pièce d'identité.



Rencontre avec la Sénatrice : Laurence GARNIER



La Sénatrice, Laurence GARNIER, a été reçue en mairie par un groupe d'élus, le 2 décembre 2021, avec pour objectif de faire connaissance et de présenter les diverses problématiques rencontrées sur le terrain.

Après présentation de Madame la Sénatrice et de notre commune de Couffé, les thèmes abordés ont porté sur l'agriculture et l'alimentation, les énergies renouvelables, les bordures de ruisseaux et la désertification médicale.

Rencontre au Département le 8 décembre 2021 : inventons le tourisme durable

Lors de cette rencontre, Rémy ORHON, Vice-Président Développement Économique de Proximité, Économie Sociale et Solidaire, Tourisme, a présenté la démarche de concertation qui vise à construire la nouvelle stratégie touristique 2022-2028 du Département de la Loire-Atlantique.

Dans le cadre de l'appel à projets « Inventons le tourisme durable », plusieurs communes ont été récompensées, dont la commune de Couffé, qui a bénéficié d'une aide de 15 000 € pour la passerelle du Pont Noyer.



Tarifs communaux

Les tarifs communaux ont été révisés et approuvés par le Conseil Municipal en décembre 2021 :

- Occupation du domaine public
- Travaux de reproduction de documents
- Cimetière
- Vente de bois
- Busage des fossés
- Repas au restaurant municipal
- Location des salles municipales
- Location du matériel communal

Ces tarifs sont disponibles et lisibles à l'intérieur de cette édition N° 347 de décembre 2021 et janvier 2022 (encartage).

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté !



Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense.

Les garçons et filles Français, doivent se présenter à l'accueil de la mairie, dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité, du livret de famille des parents et, éventuellement, d'une copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement.

Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre dix-huitième anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la Journée Défense et Citoyenneté.

L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à dix-huit ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



Renseignements sur le parcours citoyenneté ainsi que la JDC :

www.defense.gouv.fr



Livre « Dans nos miettes de pain », d'une Coufféenne passionnée d'histoire

Ginette COLLINEAU, Coufféenne de 65 ans, passionnée par l'histoire, vient de signer son premier livre « Dans nos miettes de pain ».

Dans ce livre, l'auteure nous transporte au cœur de Couffé, dans les années 50-60. À travers plusieurs récits et témoignages de Coufféennes et Coufféens, collectés depuis 2008, ce livre illustré par de nombreuses photographies, a vu le jour dans un esprit de transmission : « l'idée étant de laisser la mémoire locale pour les petits enfants ».

Au fil des pages, vous découvrirez cette vie, si différente d'aujourd'hui, avec ses traditions et anecdotes.

Ce magnifique livre est disponible à l'Épicerie ANIZON, au Bar-Tabac-Presses BEAU-FRETON et à la Boucherie-Traiteur BRÛLÉ. Ce livre est vendu 25 €.

Alerte vigilance face au démarchage à domicile abusif et frauduleux

Plusieurs démarchages non officiels, abusifs ou frauduleux, sont signalés régulièrement aux services municipaux. Nous vous invitons à rester vigilants et nous vous précisons que la mairie n'autorise pas ce genre de démarche aux domiciles des particuliers.

Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-même les services. Dans tous les cas, pensez à demander la carte professionnelle de la personne qui sonne à votre porte pour vérifier son identité.

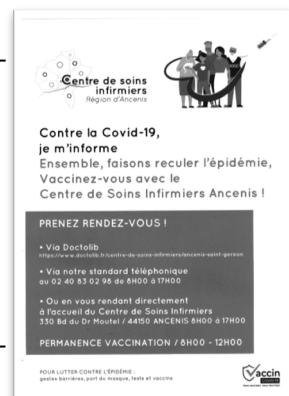
Dans le cadre d'un contrat conclu, vous avez 14 jours pour annuler le contrat, sans avoir à justifier d'un motif ni à payer de pénalités.

Centre de soins

Le Centre de soins infirmiers de la Région d'Ancenis vous informe qu'il vaccine pour faire reculer l'épidémie de la Covid-19.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous via :

- Le site Doctolib
<https://www.doctolib.fr/centre-de-soins-infirmiers/ancenis-saint-gereon>
- Le standard téléphonique du Centre
02 40 83 02 98
- L'accueil direct au Centre
330 boulevard du Docteur Moutel, Ancenis-Saint-Géréon



Parcours cyclables en agglomération



Pour tester votre pratique du vélo et privilégier vos déplacements au quotidien à vélo, il existe des ateliers de coaching : « Parcours sur piste et en agglomération sur VTT ou vélos électriques » à Ancenis-Saint-Géréon. Les vélos et les équipements de sécurité sont fournis. L'inscription et la participation sont gratuites.

Le prochain atelier est prévu le 22 février 2022, de 10h00 à 12h00. La suite des ateliers est prévue de 10h00 à 12h00 aux dates suivantes :

- 1er, 8, 15, 22 et 29 mars 2022
- 4 avril 2022

Renseignements :

02 40 83 15 01

mobilite@erdreetloireinitiatives.fr



Psyhabitat

Vous êtes majeur et rencontrez des difficultés psychiques. Vous avez besoin d'un accompagnement dans la gestion ou l'accès à votre logement ; le dispositif PSYHABITAT vous accompagne pour lutter contre l'isolement, agir avant le renoncement à vos droits, faire le lien entre vous et les professionnels du social, de la santé et du logement.

Contacts :

02 40 56 94 44

psyhabitat@asso-leseauxvives.fr



Médecine générale et pharmacie

- **Médecin généraliste** : 02 40 96 50 23
Docteur, Jean-Yves BAZIN
18 avenue de la Roche, 44521 Couffé
- **Pharmacie Mathieu COLLIN** : 02 40 96 51 80
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 44521 Couffé
pharmaciecollin44@gmail.com - www.pharmaciadecouffe.fr

Infirmiers libéraux, cabinet et domicile

- **Valentin DELAGE et Amélie VILAIN** : 07 85 36 12 05
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 44152 Couffé
- **Sylvie LEHY** : 02 40 83 65 12 - 06 87 87 99 75
Christelle OUARY : 06 67 51 05 50
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 44521 Couffé
- **Centre de soins infirmiers d'Ancenis** : 02 40 83 02 98
330 boulevard du Docteur Moutel - 44150 Ancenis-Saint-G.
- **ACAMD** : 02 51 12 26 04
98 rue des Marronniers - 44850 Ligné

Kinésithérapeutes et coach sportif

- **Clémentine COTTON, Cyrielle ÉMON, Romain GUILBAUD et Yoan VERGNE** : 02 40 83 42 41 - doctolib.fr
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 44521 Couffé
- **Louis BOUCHERIT** : 06 58 21 32 03
Espace Santé - 1 imp. des Écureuils - 44521 Couffé
louis.boucherit@gmail.com

Social

- **CPAM** : 08 11 70 36 46 ou 36 46
1 rue du Docteur Bousseau - 44150 Ancenis-Saint-Géréon
- **CAF** : 0 810 254 410
1 rue du Docteur Bousseau - 44150 Ancenis-Saint-Géréon
- **Espace France Services** : 02 40 83 08 50
1 rue du Docteur Bousseau - 44150 Ancenis-Saint-Géréon
ancenis@france-services.gouv.fr
- **MSA** : 06 87 60 60 62
Espace Corail - 30 place Francis-Robert - 44150 Ancenis-S.-G.
- **Transport Solidaire Pilot'Âges** : 07 68 34 99 70
25 rue G. Charette de la Contrie - 44521 Couffé
- **Aide à Domicile pour Tous (ADT)** : 02 40 88 29 19
234 rue du Stade - 44440 Pannecé
30 place Francis Robert - 44150 Ancenis-Saint-Géréon
- **Centre Médico-Social - Assistance sociale** : 02 40 77 06 70
235 rue des Acacias - 44850 Ligné
- **Conciliateur de Justice** : 02 40 83 87 00
Mairie d'Ancenis - 44150 Ancenis-Saint-Géréon
- **SOS Urgence Garde d'Enfants** : 02 51 14 18 61

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE** : 06 25 46 66 90
carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** : 06 25 70 72 33
moisan.stef@gmail.com
- **Marie GIFFARD-CORTAY** : 06 84 05 28 31
mariegiffard44@gmail.com

Enfance et adolescence

- **Puéricultrice** : 02 40 77 06 70
235 rue des Acacias - 44850 Ligné
- **Relais Petite Enfance du SIVOM de Ligné** :
02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil Les Lucioles** : 02 40 25 31 88
Les Gattières - 44850 Le Cellier
- **Halte-garderie Les Libellules** : 06 34 04 44 43
Maison Enfance - Rue Bogel - 44521 Couffé
- **Accueil périscolaire Les Galipettes** :
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
Maison Enfance - Rue de Bogel - 44150 Couffé
- **Maison des Adolescents** : 02 40 51 55 60
Écoute et soutien pour les 11-21 ans

Habitat

- **ADIL de Nantes** : 02 40 89 30 15
ADIL de Ligné : 02 40 77 04 68
43 rue du Centre - 44850 Ligné
30 pl. Francis-Robert - 44150 Ancenis-Saint-G.
- **CAUE** : 02 40 35 45 40 - www.caue44.fr
25 rue Paul-Bellamy - 44000 Nantes

Environnement

- **Déchetteries du Pays d'Ancenis** :
→ La Coutume - 44522 Mésanger
Lundi, mercredi, jeudi : 13h45-18h00
Mercredi, vendredi, samedi : 9h00-12h30/13h45-18h00
→ Le Chausson Doré - 44850 Ligné
Lundi, mercredi, samedi : 9h00-12h30/14h00-17h45
Vendredi : 14h00-17h45
- **Collecte des déchets** : 02 40 96 31 89
Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les **VENDREDIS** des semaines **PAIRES** pour notre commune. Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte. À noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine. Les **sacs de tri jaunes** sont à disposition du public dans le hall d'entrée de la mairie.

Relais postal

- **Relais postal Épicerie ANIZON** : 02 40 96 50 89

Correspondants presse

- **Ouest-France** : Y. BERNARD - 06 25 91 64 47
yannjoce.bernard@gmail.com
- **Écho d'Ancenis** : I. JAMET - 06 72 49 72 59
isadoudon@gmail.com

Services d'urgence médicale

- Gendarmerie : 17
- Pompiers : 18 - Médecins SAMU : 15 ou 112
- Centre anti poison : 02 40 16 33 60
- Pharmacie de garde : 32 37
- Femmes victimes de violences : 39 19
- Défibrillateur (accès côté parking mairie)



**APPORTEZ
GANTS ET
GILET JAUNE**

COUFFÉ, MA COMMUNE PROPRE



**SAMEDI 5 MARS 2022
DE 10H00 À 12H00**

Rendez-vous pour une collecte de déchets :

- Place des Mazeries
- La Bitière
- Le Haut-Vieux-Couffé
- La Gruère

Activité suivie d'un bilan récréatif au Jardin de l'Althéa

À vos gants, prêts...

